

Bruxelles, le 6 février 2026
(OR. en)

5367/26

Dossier interinstitutionnel:
2025/0352(NLE)

ESPACE 8
EEE 4
RECH 15
COMPET 46
IND 25
EU-GNSS 4
TRANS 16
AVIATION 7
MAR 6
TELECOM 15
MI 37
CSC 43
CSCGNSS 4
CSDP/PSDC 33
AELE 5

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée

DÉCISION .../... DU CONSEIL

du ...

**relative à la conclusion de l'accord
entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège
établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège
à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union
et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée,
ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux
du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 189, en liaison avec son article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a),

vu la proposition de la Commission européenne,

vu l'approbation du Parlement européen¹,

¹ Approbation du ... (non encore parue au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à la décision (UE) .../... du Conseil²⁺, l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée (ci-après dénommé "accord"), a été signé le ...⁺⁺, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.
- (2) D'un point de vue géopolitique, la participation de la Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que son accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, contribuera à renforcer le rôle de l'Europe en tant qu'acteur mondial et à favoriser la coopération internationale telle qu'elle est définie dans la stratégie spatiale pour l'Europe. Un accord avec la Norvège renforce la position stratégique de l'Union, qui est un objectif de la stratégie spatiale de l'Union pour la sécurité et la défense.

² Décision (UE) .../... du Conseil du ... relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée (JO L ..., ..., p. ...).

⁺ JO: veuillez insérer dans le texte le numéro de la décision figurant dans le document ST 5369/26 et insérer le numéro, la date et la référence au JO de ladite décision dans la note de bas page.

⁺⁺ JO: veuillez insérer dans le texte la date de signature de l'accord figurant dans le document ST 5371/26.

(3) Il y a lieu d'approuver l'accord,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le présent accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège établissant les règles régissant la participation du Royaume de Norvège à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, est approuvé³⁺.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président/La présidente

³ Le texte de l'accord est publié au ...[insérer la référence au JO].

⁺ La date d'entrée en vigueur de l'accord sera publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* par les soins du secrétariat général du Conseil.